



CSEC¹ du 30/03/2022 :

Inflation

L'UNSA a demandé que la direction fasse un geste envers les salariés, que les indemnités kilométriques puissent être indexées sur le prix de l'essence ou par un autre procédé.



Réponse de la direction : « Il faut attendre l'impact des mesures gouvernementales. » « On ne fera pas de prix fluctuant. » « Le 1er avril l'augmentation de l'IK à 0,28 €/km décidée en NAO s'appliquera. »

En période de pandémie, la direction nous conseille le covoiturage avec Klaxit.com dont Eiffage est partenaire.

Une fois de plus l'UNSA propose des idées innovantes mais la direction refuse.

Changement de direction de branche

M. Guillemot voit son chef M. Peretmere remplacé par M. Duplan. M. Peretmere quitte l'entreprise après 33 ans dans la société. M. Ludovic Duplan directeur général international d'Eiffage Energie Systèmes prend sa place en gardant également sa fonction actuelle.



Egalité professionnelle

L'écart des rémunérations augmente. Clemessy voit son index égalité pro perdre 1 point pour atteindre 87/100.

La commission éga pro n'a pas encore eu lieu. L'UNSA demande que des rattrapages à la hauteur de la situation soient prévus. Toujours aucune femme dans les 10 plus gros salaires.

L'UNSA propose de former toutes les femmes à la prise de parole en public pour qu'elles puissent partager leur expérience dans l'industrie et montrer aux jeunes femmes les opportunités.

¹ CSEC : Comité Social et Economique Central, réunion de l'ensemble des CSE EES-Clemessy



Télétravail

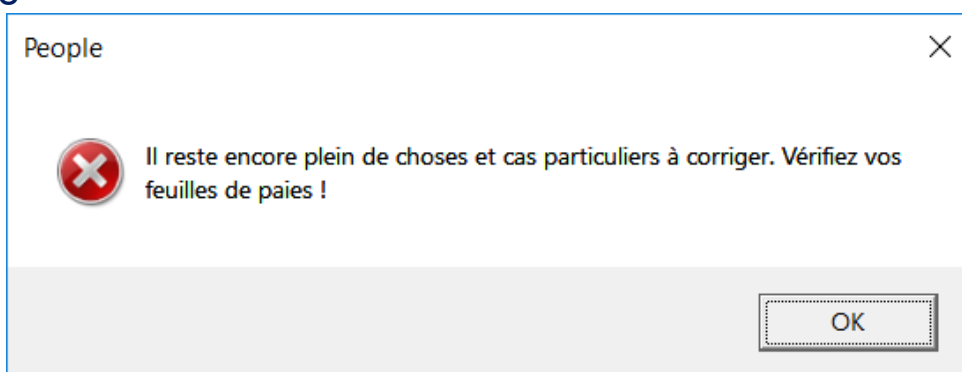
Un nouvel accord télétravail a été signé au niveau du groupe par d'autres organisations syndicales : 2 jours / semaine avec maxi 6 jours par mois.

Faire une demande écrite à votre

hiérarchie qui doit justifier si refus. On peut maintenant être en télétravail n'importe quel jour de la semaine. L' **UNSA** déplore que les conditions restrictives du télétravail ne facilite pas son adoption.



People



L' **UNSA** a interrogé la direction sur l'intérêt de passer à un système qui ne fonctionne pas et qui n'apporte rien d'autre que de la souplesse en moins. La direction n'apporte aucune réponse satisfaisante.

Prime de vacances et de Noël



Elles seront maintenant versées les 12 ou 13 des mois de juin et de décembre au lieu du 10.

Libellés professionnels

« Assimilé cadre » n'apparaît plus sur le bulletin de paie mais les salariés ne sont pas lésés, les cotisations restent les mêmes. L' **UNSA** indique que des libellés ne correspondent plus à la fonction des personnes. Les fiches de postes accessibles sur :



<https://groupeeiffage.sharepoint.com/sites/referentielemploi>

ne correspondent pas. Les entretiens individuels et leurs objectifs risquent d'être erronés. L' **UNSA** demande à la direction de revoir toutes les fiches.

L' **UNSA** vous informe et vous accompagne, n'hésitez pas à solliciter vos élus !